

Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique – 14 février 2009.

La naissance de la Fédération Belgio du P.C.I.

MOINS, Jacques

2009, 7 pages

Article disponible en ligne à l'adresse :

< http://www.carcob.eu/IMG/pdf/pc_etrangiers_en_belgique_-_3_naissance_federation_belgio_pci.pdf >

Pour citer cet article :

Référencement : MOINS, Jacques, « La naissance de la Fédération Belgio du P.C.I. », in *Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique – 14 février 2009*, Bruxelles, CARCoB, 2009, [en ligne], < http://www.carcob.eu/IMG/pdf/pc_etrangiers_en_belgique_-_3_naissance_federation_belgio_pci.pdf >, (date de consultation).

Journée consacrée aux partis communistes étrangers en Belgique
14 février 2009

3.
La naissance de la Fédération Belgeo du P.C.I.

Des origines à 1963

Une précision. Il y eut des communistes italiens avant 1940 en Belgique. Souvent des antifascistes. Ils jouèrent un rôle dans la Résistance et connurent des difficultés dans l'immédiat après-guerre. Un climat de suspicion les entourait. Mais notre propos est différent.

Nous voulons parler d'une fédération politique, liée au PCI, née dans l'émigration économique. L'Italie avait fourni une contribution importante au sortir de la guerre dans la « bataille du charbon ». Parmi les nombreux mineurs, les communistes ne manquaient pas. Anciens ouvriers agricoles survivant dans la pauvreté dans l'Italie méridionale, militants perdant leur travail à la suite de persécutions patronales. Souvent, ils gardaient des contacts avec leur région, leur village et se regroupaient ici selon les affinités locales et politiques. Ils n'étaient guère en mesure de s'exprimer. Certains se virent reprocher leur adhésion au PCB, motif suffisant pour entraîner une expulsion, comme Rosa BRUNO, de Charleroi. D'autres, militants dans le Syndicat Unique des Mineurs, se virent expulsés au motif extraordinaire qu'ils nuisaient à l'économie du pays. Ainsi, G. LODOLO, militant au Syndicat Unique des Mineurs qui avait crié publiquement la naissance de la CECA. Ne donnant pas suite à l'arrêté d'expulsion, il fut poursuivi et condamné pour rupture de ban par le tribunal correctionnel de Charleroi. Deux ans plus tard, le Conseil d'État cassait l'arrêté mais le mal était fait. Les immigrants hésitaient donc à manifester leurs opinions politiques, ils se réunissaient à la sauvette, clandestinement.

Par ailleurs, les autorités ne faisaient pas obstacle aux activités de la puissante DC, à ses cercles, au journal violemment anticommuniste *Il Sole d'Italia*, soutenu par la CSC.

Dans ce climat difficile, un organe lié à la CGIL (Confederazione Generale Italiana del Lavoro – Confédération Générale Italienne du Travail) et reconnu par les autorités italiennes décida d'ouvrir un bureau d'assistance aux travailleurs italiens en Belgique. Sa tâche était de défendre les droits sociaux, individuels, des travailleurs. Ils étaient en même temps invités à se syndiquer en Belgique. Disposant de moyens modestes, il s'installait à Bruxelles près de la gare du Nord. Il faut bien constater qu'au début, en

1954 lors de la naissance du bureau, la FGTB ne voyait pas l'initiative d'un bon œil et n'apporta aucune aide. Dans la suite, les rapports s'améliorèrent mais la collaboration fut longtemps timide.

La catastrophe de Marcinelle, où périrent près de 150 mineurs italiens, allait soulever une vive émotion en Italie. L'opinion publique pris connaissance et conscience des conditions de vie de nombre d'immigrés. Insécurité, absence de politique d'accueil pour le logement, les familles ; les visites de parlementaires, les enquêtes de journalistes se multiplièrent. Le mouvement fut particulièrement sensible dans la gauche et le racisme latent qui entourait souvent l'émigration italienne commença à se dissiper. Peu à peu, des militants se regroupaient et souhaitaient agir davantage. Ils reçurent des appuis locaux, comme dans le Limbourg, avec le permanent KPB de la province, Jaak WITHAGES. La direction nationale du PCI noua des contacts et fit appel au PCB.

En accord avec Jean BLUME, alors responsable des relations internationales, dès juillet 1960 le PCI me demanda d'aider à la constitution de la fédération « Belgio ». J'étais à l'époque le conseil de l'INCA en Belgique et avais soutenu la création de cercles culturels et sportifs. Ceux-ci constituaient un lien social durable dans la communauté italienne. Sous mes conseils, ils prirent la forme d'asbl. On y associa des Belges. Ainsi naquirent les AFI (Associazioni delle Famiglie Italiane – Associations des Familles Italiennes) au Limbourg, des cercles au Borinage, dans le Centre, à Tubize, à Charleroi, à Bruxelles et sur tout à Liège. Un exposé sera développé à ce sujet.

Il faut dire que le climat avait changé avec la mise en place du Marché commun, le traité de Rome. La libre circulation de la main-d'œuvre levait des contraintes, créait peu à peu des droits. Les organisations ouvrières du pays d'accueil restaient cependant réservées dans la crainte d'une sorte de concurrence.

Un jeune communiste italien, originaire des Marches, ouvrier à Prayon, accepta la tâche ingrate de coordonner les premières initiatives des associations. Ce fut le premier permanent, Gino GHIRARDELLI. Je l'aidais de mes conseils et favorisais des contacts avec les Belges. Les associations, reconnues, pouvaient maintenant (période 1960-1965) recevoir des parlementaires, organiser des débats, des rencontres. Souvent, un local permettait des rencontres, des fêtes. Le PCI – dont nombre de militants étaient actifs dans les associations – commença à se structurer en sections et lança des initiatives plus générales. J'en citerai deux :

- 1°- une pétition pour la reconnaissance par la Belgique de la silicose, cette maladie du mineur qui fit tant de ravages, comme maladie professionnelle ;
- 2°- l'établissement d'un mémorandum portant sur les revendications de l'immigration italienne.

Au début, l'accent fut mis sur la reconnaissance de la silicose, les conditions de logement, l'enseignement de la langue italienne. L'embryon de parti aidait également à la participation des immigrés aux consultations politiques en Italie par l'organisation de trains « rouges ». Il récoltait des fonds pour soutenir *L'Unità* (les souscriptions).

La pétition recueillit plus de 15.000 signatures. Ce qui est loin d'être négligeable. Le mémorandum des associations fut l'objet de contacts avec le monde politique, des parlementaires socialistes et communistes et des syndicalistes, particulièrement à Liège.

Une grande réunion publique s'est tenue en avril 1960 à Grâce-Berleur (région liégeoise) avec Jacques YERNA de la FGTB, des représentants de la Centrale des Mineurs, des élus liégeois (Marcel LEVAUX, Théo DEJACE). La reconnaissance de la silicose comme maladie professionnelle était réclamée par les syndicats belges depuis un demi-siècle.

Une seconde en juillet 1963, à Flémalle sur les terres d'André COOLS, présent. Des parlementaires italiens participèrent à la rencontre, comme le sénateur Renato BITOSSI, dirigeant de la CGIL. Pour la première fois sans doute, on aborda la question des droits politiques, du moins à l'échelon communal. C'est d'ailleurs à Flémalle que COOLS, bourgmestre, mit sur pied le premier conseil consultatif des immigrés. Sans pouvoir, sans doute, mais c'était un premier pas.

La gauche italienne commença donc à s'exprimer publiquement. Ce ne fut pas sans difficultés ni pressions policières dans une atmosphère de semi-légalité. Quelques exemples. En juin 1965, Giuseppe MANCUSO, député régional PCI en Sicile, vint tenir une conférence. Celle-ci fut interrompue par l'arrivée de la gendarmerie en grand charroi, rue barrée. Le commissaire DAVIN, de la Sûreté, recherche des armes ! Après un contrôle d'identité et des excuses au parlementaire, tout se calme mais l'intimidation a sorti ses effets.

Un peu plus tard, en septembre 1965, la Sûreté viendra arrêter Aldo FONTANI, permanent qui organise l'émigration italienne depuis Rome, et le reconduira à la frontière alors qu'il tenait une réunion publique dans le Hainaut.

L'incident de Liège eut des répercussions au Parlement italien qui entendra les explications embarrassées du Sous-Secrétaire d'État à l'Émigration, le DC Ferdinando STORCHI.

Cela va être l'occasion pour le PCB de poser la question du droit d'association et du droit d'exprimer publiquement des opinions politiques. Le sénateur Jean TERFVE se met en

rapport avec les ministres de la Justice, Albert LILAR et ensuite Pierre WIGNY. Il dispose d'un dossier illustrant la présence et les initiatives de la DC en Belgique. Ce qui est permis aux uns serait-il interdit aux autres ? Une sorte de *modus vivendi* va être mis sur pied.

Dans une lettre, le ministre de la Justice reconnaît le droit des immigrés à exprimer leurs préférences politiques, à se regrouper à condition de ne pas s'ingérer dans la politique belge. Dans la suite, les pressions policières cesseront et la Fédération put se manifester au grand jour et, au début 1966, organiser son premier congrès public. Avec le développement de la réglementation communautaire, la frontière entre les matières nationales ira s'affaiblissant et la Fédération pourra développer des actions vers l'Italie toujours mais aussi sur des thèmes belges.

Ainsi, en l'espace de cinq ans, les communistes italiens, tout en conservant leur identité, purent entrer dans la réalité belge.

Au début de l'année 1960, les réunions d'un embryon de Comité fédéral se tenaient à mon domicile. Peu à peu, la Fédération procéda au recrutement (*tessamento*), à la récolte des fonds pour *L'Unità*, reçut la visite de parlementaires italiens. Elle disposa bientôt d'un mensuel, *La Voce*, imprimé en Suisse mais diffusé également en Belgique et au Luxembourg. La distribution était assurée par abonnement.

Après 1963.

Au départ et pendant deux décennies, la Fédération était essentiellement ouvrière et disposa d'un seul permanent.

L'action de la Fédération restera surtout tournée vers la réalité italienne. Elle organise des tournées électorales, la participation aux élections nationales et municipales. Elle favorise la promotion de la culture italienne par le biais des associations (passage de Carlo LEVI, notamment). Elle disposera bientôt d'un réseau d'environ deux mille membres. Beaucoup sont militants, récoltent des fonds pour *L'Unità*. Elle envoie un délégué au Congrès national du PCI. Avec un nouveau secrétaire dynamique, Nestore PROTELLA, d'origine calabraise, elle lance un mensuel, *L'Incontro*, imprimé au Drapeau Rouge, organise des fêtes locales de *L'Unità*.

Je ne puis manquer d'évoquer ici les ouvriers responsables de la Fédération. GHIRARDELLI Gino, de Liège, que nos amis de la « Leonardo » évoqueront. Premier permanent, autodidacte ouvert au dialogue, fraternel. G. BARBONI, du Borinage, issu du milieu des mineurs de Sardaigne, convaincu acharné dans son action militante. Encore

un Sarde, VARGIU, rapporteur au premier congrès à Bruxelles qui, depuis le local de Bruxelles, rue Traversière, sillonne le pays. C'est aussi un ancien mineur, victime de persécutions politiques dans sa Sardaigne. Nestore ROTELLA, de Liège, qui a contribué tout d'abord au développement de l'INCA dans la région liégeoise avant de donner une sérieuse impulsion à la Fédération, soucieux de son autonomie, n'hésitant pas à exprimer des désaccords.

Peu à peu, la Fédération intervient dans la réalité belge. À chaque comité fédéral, depuis 1961, j'illustre les positions du PCB en politique intérieure. Les militants participent aux mouvements sociaux, comme la Grande Grève de l'hiver 60. Dans la suite, elle participera, avec son drapeau, aux grandes manifestations, régionales ou nationales. *Le Drapeau Rouge*, sporadiquement il est vrai, assurera des rubriques en langue italienne. La Fédération sera aussi présente aux Fêtes de la presse communiste avec un stand de *L'Unità* de 1980 à 1985.

Elle va également, assez discrètement il est vrai, poser la question des droits politiques des immigrés. Tout d'abord à l'échelon communal. C'est un long chemin. Ce sont les élus du PCB, notamment le député Marcel LEVAUX, qui poseront les premiers la question avec une proposition de loi.

Une première expérience, modeste, est tentée à Flémalle dont André COOLS est le bourgmestre. C'est la mise sur pied – comme déjà évoqué – d'un conseil consultatif. D'autres suivront, timidement. Il faudra attendre vingt ans pour que le Parlement intervienne sous la pression des dispositions communautaires. On retrouvera alors des candidats sur les listes électorales.

Il faut reconnaître que le problème n'a pas été très porteur dans l'émigration. La société belge y est restée longtemps insensible. On est loin des luttes de la classe ouvrière belge pour arracher le suffrage universel. Les enjeux étaient différents. L'espoir d'un retour au pays d'origine encore vivace explique sans doute cette passivité relative. C'est dans le monde syndical que l'intégration se réalise d'abord. À la Centrale des Mineurs notamment, où les Italiens viennent renforcer l'action pour la reconnaissance de la silicose comme maladie professionnelle (acquise en 1964). D'une manière plus générale, des syndicalistes éminents, comme Jacques YERNA à Liège et René DE SCHUTTER à Bruxelles, prennent beaucoup d'initiatives.

Je voudrais souligner ici l'intérêt d'une expérience connue au plan syndical et politique animée par des parlementaires italiens, communistes et socialistes. En Belgique, le PCI – à travers les associations – récolte 15.000 signatures pour la reconnaissance de la silicose. Le Parlement italien, en réponse, adopte une loi, dite BITOSSO -SANTI (déposée par Renato BITOSSO, PCI, et Fernando SANTI, PSI), qui organise l'indemnisation des

silicosés italiens résidant en Belgique, dans l'attente de la loi belge, qui interviendra enfin en décembre 1963 (Loi LEBURTON). Ainsi, les efforts conjugués des syndicats et des parlementaires viennent enfin réparer une injustice criante.

La Fédération va évoluer avec les immigrés de la seconde génération. À l'occasion d'une rencontre bilatérale en 1981, Giorgio NAPOLITANO dira tout le bien qu'il pense de l'activité de la Fédération. Enrico BERLINGUER rend visite aux communistes italiens de Belgique lors d'un rassemblement à la Madeleine (grande salle de Bruxelles), avec Nilde JOTTI, présidente du Parlement. Lors des élections européennes de 1984, il proposera la candidature de la secrétaire de la Fédération aux élections. Une Sicilienne, Francesca MARINARO, sera élue dans le Piémont. Le choix est fait au sommet mais il est symbolique : femme et immigrée.

Avec un nouveau responsable (Valerio BALDAN), on assiste à une véritable mutation sociologique des cadres de la Fédération et de ses membres. Il y a toujours d'anciens mineurs mais aussi des fonctionnaires de la CEE. La Fédération, appuyée sur l'asbl Galileo, s'installe dans un vaste local près de la place Rogier. Elle entretient davantage de contacts avec le PS. Des rapports avaient toujours existé, mais ils se renforceront. La Fédération est moins ouvrière, moins populaire. Peut-être moins fraternelle. Le PCI va muter en DS. Il n'y aura plus de contact avec un PCB très affaibli.

L'intégration dans la réalité belge s'est poursuivie, enrichie par un tissu d'associations, un véritable réseau. Le bureau belge de l'INCA, intégré dans le paysage social, s'est développé en liaison avec la FGTB. Des contacts se sont noués avec les autres formations politiques. Conflictuel, au départ, avec la DC, un dialogue s'est noué, notamment au niveau des autorités consulaires.

Maintenant, les organisations syndicales belges comptent nombre de militants, de permanents d'origine italienne. Exemple d'intégration réussie loin de tout communautarisme et dans le souci de tenir compte des spécificités de l'immigration, d'établir des ponts et des synergies sans jamais s'isoler du pays d'accueil. On peut se poser une autre question. Les positions des communistes italiens ont-ils eu une incidence sur la réflexion politique du PCB ? Mais cela, c'est une autre histoire.

Jacques MOINS,
Ancien responsable des relations entre le PCB et la Fédération Belgio du PCI.